

# L'ÉTOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ÉTATS-UNIS.

Un an.....50cts.  
Six mois.....25cts.

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Journal Hebdomadaire,  
Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur

BUREAU ET ATELIER: RUE MANSEAU.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

ANNONCES.

1ère insertion par ligne.....10cts  
Insertions subséquentes.....5cts  
Les annonces à long terme seront publiées à des conditions  
avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut  
donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration  
de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

4ième ANNEE

JOLIETTE, JEUDI 9 FEVRIER 1883

No 27

FEUILLETON de L'Étoile du Nord.  
No. 5--

DESEPOIR ET BONHEUR  
PAR ERNEST CAPENDU

VIII

LA PORTE DE LA MORT.

—Du soufre? Que me proposez-vous là, Tony?

—J'ai l'honneur de proposer à mylord un genre de trépas que j'ai longtemps rêvé et qui, je le crois, n'est pas vulgaire.

—Expliquez-vous! dis-je avec un peu d'impatience.

—Voici ma pensée: Mylord partirait pour la Sicile et je l'accompagnerais. Nous ferions l'ascension de l'Étna, emportant avec nous un appareil que j'ai combiné et qui devrait, à l'aide d'un conduit communiquant avec l'air respirable, nous prémunir longtemps contre les atteintes de l'asphyxie. Nous nous ferions descendre dans le cratère, aussi bas que possible, puis nous couperions les cordes nous-mêmes et nous nous livrerions à l'exploration souterraine du volcan. De deux choses l'une: ou nous découvririons des merveilles telles qu'elles rendraient à mylord le goût de l'existence dans le désir de les voir une seconde fois et alors nous nous ferions jeter de nouvelles cordes, ou nous ne pourrions résister à l'atmosphère du volcan et nous trouverions la mort après laquelle nous courrions. Dans l'un et dans l'autre cas, je pense qu'un tel voyage serait agréable à mylord qui connaît toute la surface du globe; car si mylord ne découvrirait pas quelque nouveauté qui parvint à le distraire, mylord se trouverait aux portes du séjour des ombres et il n'aurait qu'à frapper.

—La pensée de Tony me parut tellement remarquable, que je demeurai silencieux, l'écoutant encore, alors même qu'il eut achevé.

—Enfin, la parole me revint, et avec elle le premier sourire qui eût éclairé mon visage depuis plus de trois mois.

—Tony! m'écriai-je, à partir de cette heure vous n'êtes plus mon valet de chambre.

—Le pauvre garçon pâlit. Il avait cru que je le chassais.

—Rassurez-vous, lui dis-je vivement, vous devenez un second moi-même et, quoi qu'il arrive, nous ne nous séparerons jamais. J'adopte votre projet, Tony, et je veux le mettre à exécution sans tarder. Nous partirons ce soir, et dans trois semaines nous serons à Messine.

—Pardonnez-moi, mylord. Nous partirons ce soir, je n'y vois aucun obstacle; mais nous ne serons à Messine que dans quatre mois.

—Quatre mois!

—Il est impossible que nous y soyons plus tôt.

—Qui nous en empêcherait?

—Ce temps est nécessaire à la fabrication de l'appareil dont j'ai eu l'honneur de parler à mylord.

—Eh bien, Tony, passons-nous de l'appareil.

—Oh! mylord! pourquoi ne pas nous donner la faculté de vivre, si nous trouvons quelque chose de réellement admirable? L'intérieur d'un volcan, le fond du cratère dans lequel aucun voyageur n'a pénétré, par mylord n'ignore pas que les plus

braves et les plus téméraires s'arrêtent au bas du second entonnoir...

—Vous avez raison, Tony, interrompis-je. Je vous accorde quatre mois mais souvenez-vous que je ne vous fais pas grâce d'un seul jour en plus!

—Tout sera prêt pour cette époque, mylord.

—Et où ferez-vous confectionner cet appareil?

—En Allemagne. J'ai des renseignements exacts.

—Eh bien, nous partirons ce soir même.....

—Mylord voudra bien m'accorder un congé?.....

—Sans doute. Vous irez de votre côté et moi du mien. Dès que votre appareil sera terminé, vous viendrez me prévenir. Avez-vous besoin d'argent?

—Oui, mylord, de beaucoup d'argent même.

—Combien?

—Deux ou trois mille livres sterling, peut-être d'avantage.

—Je vous donnerai une lettre de crédis de cinquante mille florins sur une maison de banque de Francfort.

Tony s'inclina.

—Est-ce tout? demandai-je.

—Non, mylord, répondit timidement le brave garçon. Il faut que mylord veuille bien consentir à me donner sa parole qu'il n'atendra pas à ses jours avant le terme convenu?

—Ah ça, Tony! vous avez tout l'air de me proposer un pacte! Serriez-vous le diable par hasard? Parlez franchement. Vous m'en verriez enchanté!

—Je ne suis que le très humble serviteur de mylord; mais si je n'avais pas la certitude de retrouver mylord, je n'aurais pas le courage de faire les préparatifs en question.

—Eh bien, soit, mon brave Tony. Je vous donne ma parole de vivre encore quatre mois. Nous sommes aujourd'hui le 9 mai 1856, et la pendule marque deux heures de l'après-midi, je serai en vie, s'il plaît à Dieu. Passé ce jour et cette heure, je serai libre.

Tony saisit ma main et la baisa. Maintenant, continuai-je, envoyez un domestique à Douvres, afin que le yacht soit prêt demain matin à prendre la mer. Je partirai ce soir à six heures. Faites tout disposer en conséquence.

Tony s'otit, et je me pris à fredonner un air d'opéra.

La pensée du genre de suicide que je venais d'arrêter me souriait tellement, que je me sentis presque complètement guéri de mon spleen.

Je fis seller un cheval, j'allai faire un tour à Regent's Park, je dinai en homme sachant manger, et, le soir venu, je montai dans ma chaise de poste, dans laquelle je m'endormis profondément.

Je me réveillai le lendemain au point du jour. Le chemin de fer m'avait déposé à la station sans que je m'en fusse aperçu.

La marée était haute, le vent excellent, je m'élançai sur mon yacht, et j'ordonnai de mettre le cap sur Ostende.

que et ne m'arrêtai qu'à Cologne.

J'avais donné l'ordre au patron du yacht d'aller m'attendre à Gènes. Tony devait venir m'y retrouver le 9 septembre au matin.

J'avais donc quatre mois à dépenser.

Mon embarras était grand. Cependant je résolus tout d'abord de remonter le Rhin et d'aller en Suisse.

En conséquence, le lendemain même de mon arrivée à Cologne, je prenais place à bord du bateau à vapeur qui devait me conduire à Mayence.

Lorsque j'arrivai sur le pont, il était cinq heures et le jour se levait radieux.

Le ciel était pur, la chaleur douce, et le panache noir qui s'échappait de la cheminée du bateau, traînait admirablement sur le brouillard gris pâle qui flottait au-dessus du grand fleuve.

J'allumai un cigare, je m'installai sur un banc, et je me mis en devoir d'inspecter les nouveaux arrivants, rares encore, car les touristes n'abondent sur les bords du Rhin que quelques mois plus tard.

La première personne qui se présenta pour franchir le petit pont de planches, fut une femme, tellement cafeutrée dans ses voiles de dentelles et ses cachemires, que je fus obligé de deviner sa jeunesse à la légèreté et à l'élégance de sa tournure.

IX

SUR LE BATEAU.

—Ah! ah! sir Williams, fit Robert en interrompant le narrateur, il y a une femme dans votre récit.

—Mais dans tous les récits il y a, au moins une femme, mon cher commandant....

—Et un peu d'amour.

—Peut-être, répondit sir Williams en souriant.

—C'est singulier. Je vous croyais sceptique à cet égard.

—A l'égard de l'amour?

—Oui, et ce que vous me disiez à l'Opéra, il y a deux heures....

—Mon cher ami, je ne suis sceptique à l'égard d'aucune chose, par une raison bien simple.

—Laquelle?

—C'est que le scepticisme n'existe pas.

—Mais cependant, les sceptiques?

—Eh bien! les sceptiques ne le sont pas le moins du monde dans l'acception propre du mot. Tertullien les appelle des professeurs en ignorance, et il a parfaitement raison. Le principe qui sert de base à leur philosophie, est qu'il ne faut rien croire, rien affirmer, n'est-ce pas?

—Sans doute.

—Eh bien! ils croient et ils affirment cela! Ils croient que l'on ne doit croire à rien et ils affirment qu'on ne peut rien affirmer! Donc, enfermé dans le cercle du raisonnement, le scepticisme se détruit lui-même, comme le scorpion en fermant dans un cercle de feu, à ce que prétendent les naturalistes qui n'ont jamais vu de scorpion.

—Décidément, Williams, vous possédez une dialectique effrayante. Je ne discuterai jamais avec vous, je me contenterai d'écouter. Continuez donc. Vous en êtes resté à l'entrée sur le bateau à vapeur d'une femme hermétiquement voilée et qu'à sa tournure vous avez jugée devoir être jeune et charman-

te.

Et je ne m'étais pas trompé dans mes conjectures, cher ami, reprit sir Williams en se levant pour allumer un second cigare. Lorsque la voyageuse se fut débarrassée de ses cachemires et de ses dentelles, je me trouvais en face d'une créature remarquablement séduisante et dont je ne vous ferai pas le portrait attendu que vous la connaissez.

—Moi? dit le chef d'escadron avec étonnement.

—Sans doute. Vous l'avez admirée ce soir.

—A l'Opéra?

—Oui.

—C'était donc la duchesse de Sandoval?

—En personne.

—Elle voyageait seule?

—Oh! non pas. Elle était accompagnée par deux femmes de chambre.

—Et son beau-frère?

—Nous le retrouverons bientôt, soyez sans crainte. Lorsque je me trouvais avec elle sur le bateau de Cologne, j'ignorais son nom. Au reste cette circonstance importait peu à un homme qui cherchait à tuer le temps en attendant l'heure de la mort. Je trouvais donc la voyageuse fort jolie, mais je me bornai à cette simple remarque et je continuai bravement à fumer sur le pont. L'heure du départ arriva, les roues de la machine se mirent en mouvement et nous fûmes bientôt au milieu du fleuve.

Nous étions au nombre de sept et la duchesse était la seule femme. Je ne compte pas ses suivantes. Des cinq autres voyageurs, quatre étaient originaires des bords du Rhin: c'étaient de ces braves Allemands dont on vante la profondeur de la pensée, tandis qu'on devrait en vanter l'épaisseur, de ces dignes fils de l'antique Germanie qui se cotisent pour comprendre un mot spirituel et qui en rient le lendemain, lorsqu'ils parviennent à en rire.

Le dernier était votre compatriote, Robert, si tant est qu'un commis-voyageur puisse être le compatriote d'un galant homme comme vous. Ce monsieur qui parlait beaucoup, qui chantonait, qui se promenait, qui nouait conversation en vous demandant du feu pour allumer son cigare, était, d'après ses propres paroles, qu'il criait ses affaires aux domestiques du bateau tout en lognant les femmes de chambre de la duchesse, ce monsieur était le représentant d'une maison de commerce française.

Si j'entre dans ces détails, c'est afin que vous ne m'accusiez pas de fatuité lorsque je vous dirai que je me sentis saisi de compassion en réfléchissant que la jeune et jolie voyageuse allait se voir condamnée à un mutisme complet toute une mortelle journée, à moins qu'elle ne se décidât à converser avec ses femmes de chambre.

Les Allemands buvaient et fumaient dans la salle de l'entrepont. Quand au commis marchand il avait bien tourné deux ou trois fois autour de la jeune femme, mais il s'émanait d'elle un tel parfum de véritable aristocratie, que le pauvre garçon avait battu en retraite au plus vite, et reporté ses vœux sur les camaréristes qui entreaient beaucoup mieux dans la chasse des femmes auxquelles ces messieurs sont habitués à conter fleurette.

La conséquence de cette réflexion fut que je lançai mon cigare dans l'eau du fleuve et que, ma casquette à la main, je m'approchai respectueusement du banc sur lequel la duchesse était assise.

—Madame, lui dis-je, veuillez être assez bonne pour excuser ma hardiesse, mais l'honneur du voyage autorise bien des privautés de la part d'un inconnu. Permettez-moi donc de vous offrir mes services et de vous prier de les agréer, dans le cas où je pourrai vous être de quel-qu'utilité. Ce petit coin du bateau à vapeur, que vous avez choisi pour votre résidence, me représente votre salon. Si j'en franchissais le seuil, un valet vous dirait le nom de votre visiteur, voulez-vous me permettre de m'annoncer moi-même et de vous présenter mon nom, afin que vous sachiez si vous devez être visible?

Tout en débitant cette formule de banale politesse, j'effraiai ma carte à la jolie voyageuse.

Elle daigna y jeter les yeux sans la prendre, puis relevant vivement sa jolie tête:

—Vous devez connaître le nom de Sandoval, mylord, me dit-elle en me regardant fixement.

—Sans doute, madame, répondis-je avec un peu d'étonnement, j'ai eu l'honneur d'être presque lié d'amitié avec un pecconnage portant ce nom.

—Avec le duc Francesco de Sandoval?

—Précisément, madame.

—Vous l'avez rencontré au Brésil, n'est-ce pas?

—A Rio de Janeiro même. Me permettez-vous, madame, de vous demander la cause...

—De mes questions? interrompit-elle. Je vais vous la dire. Votre nom, mylord, m'est parfaitement connu ainsi que votre infatigable amour des voyages. Bien plus, si j'étais dans le salon de mon hôtel, comme vous vous plaisiez à le supposer, et qu'un valet me remit votre carte, vous verriez les portes s'ouvrir à deux battants devant vous.

—A quoi donc devrais-je un tel honneur, madame?

—A l'amitié que mon mari avait pour vous.

—Votre mari?

—Je suis la duchesse de Sandoval.

—La femme de don Francesco, m'écriai-je.

—Sa veuve, mylord.

—Don Francesco n'est plus?

J'ai eu la douleur de le perdre il y aura deux ans bientôt.

(A continuer.)

COUPE GEOMETRIQUE

Opinion de quelques connaisseurs, gens expérimentés dans l'art de bien tailler.  
Les Certificats suivants ne laissent possibilité à aucun doute sur la supériorité du système de taillage ci-haut mentionné.

LISEZ ET JUGEZ

MM. OVIDE PELLETIER,

Tailleur de St-Jean de Matha.

GILBERT CHARTIER,

Tailleur de St-Félix de Valois.

ARTHUR MAGNAN,

Tailleur de St-Julienne.

CHARLES HARNOIS,

Marchand-Tailleur de New-York.

HENRY TURCOTTE,

Marchand-Tailleur de Lowell Mass.

DEMOISELLE H. ROUTHIER,

Conturière de St-Thomas.

et une foule d'autres Personnes compétentes qui ont fait trop long de mentionner ici ayant appris de

MR. J. ARSENE CHARLAND

TAILLEUR DE JOLIETTE,

le système de taillage appelé

LA COUPE GEOMETRIQUE

ont certifié sous leur signature que le dit système l'emporte de beaucoup sur tous les autres systèmes en usage au Canada qu'ailleurs.

**L'ETOILE DU NORD**  
 Rédigée et publiée par  
**ALBERT GERVAS**  
 Rédacteur en chef  
**Rue Mansseau, Joliette, P. Q.**  
 ANNONCEMENT  
 Pour une année.....50cts  
 " 6 mois.....25cts  
 Strictement payable d'avance.  
 La rédaction du journal n'est pas responsable des  
 opinions énoncées par ses correspondants.

**L'ETOILE DU NORD**  
 JOLIETTE, JEUDI 9 FEVRIER 1888

**Les Heures.**

L'autorisation à la vente des liqueurs enivrantes est une affaire sérieuse ou l'intérêt matériel relativement au devoir de la conscience, n'est tout bien considéré qu'une question secondaire et mesquine de spéculer bien insignifiante, à laquelle il ne faut donner aucun poids, lorsqu'il s'agit du bien être général pour ne pas dire de l'avenir de la société.

Livrognerie est le fléau de l'époque, l'écueil funeste où tant d'existences précieuses, vont pitoyablement se briser, c'est la plaie la plus terrible pour l'humanité.

Le goût effréné des boissons alcooliques, est pour ceux qui en sont atteints, un signe de mauvais présage.

Chaque jour que d'exemples, à tous les degrés de l'échelle sociale, viennent exciter notre pitié ou notre horreur par le spectacle des misères de toutes sortes que l'habitude des spiritueux multiplie dans le monde.

Qu'est-ce entre autre qu'un père de famille tombé d'exces en excès dans l'apathe de tous ses devoirs de citoyens parce qu'il s'est abandonné à l'ivrognerie ?

Il ne connaît plus cet homme, le chemin de l'atelier où il n'apparaît parmi ses compagnons que par intervalles, de loin en loin et dans ces courts moments où il revient à la pratique de son métier, il ne travaille la plupart du temps que pour se procurer les moyens d'étancher sa soif inextinguible qui le brûle et le dévore, lentement mais sûrement, saine et biens, sans qu'il semble même s'apercevoir ou soupçonner à quelle triste destinée il court inévitablement.

Une famille de plus dans la désolation, encore un toit sous lequel le désespoir ou la faim, l'impuissance et la douleur, s'agitent constamment, s'épuisant en efforts inutiles, n'ayant peut-être pour point d'appui que les secours fournis par la compassion publique ou des encouragements plus sympathiques qu'efficaces.

Voilà en deux mots l'histoire d'un grand nombre de malheureux qui aujourd'hui font la honte et la désolation de ceux dont ils devraient être la providence et la joie.

Et comment considérer les ravages de la boisson dans les rangs de la jeunesse sans éprouver les plus vives appréhensions, sans gémir de l'état de chose actuel, sans se désoler, s'inquiéter et se demander avec amertume ce qu'il en adviendra de nous dans ces malheureuses conditions ?

L'aspect de tous ces maux dont nous signalons la source, nous porte irrésistiblement, à rechercher le remède efficace dont l'application sage et prudente pourra nous faire espérer un bon résultat.

Les hommes d'état et les gouvernements visant à ce but ont alternativement essayé beaucoup de choses depuis quelques années surtout sans grand succès.

Les apôtres de la tempérance se sont donnés bien du mal jusqu'à ce jour et qu'est-il résulté définitivement de toutes leurs nobles et généreuses tentatives ?

On boit autant aujourd'hui que l'on buvait hier en dépit de la croisade entreprise pour arrêter la propagation de la passion de l'alcool. Pourquoi ce but si grandement louable et désiré reste-t-il encore à atteindre ?

Est-ce que l'Hydre sous les coups de laquelle la cause de la moralité publique est plus grandement mise en danger chaque jour, est si facilement puissante qu'on peut le vain-

battre de toute manière sans parvenir à en avoir raison ?

Est-ce que dans leur ardeur à lui faire la guerre, pour délivrer la société de l'un de ses plus grands obstacles dans la voie de la prospérité et du progrès, ceux dont le cri de ralliement est "le bien public" se sont trompés sur le choix de leurs armes ?

Est-ce que dans l'emportement de leur zèle et l'entraînement de leur dévouement, ils auraient toujours dépassé le but au lieu de l'atteindre ?

Est-ce qu'ils n'auraient pas, dans l'application des différentes mesures de prévention auxquelles ils ont eu recours, assez fait la part des circonstances et des exigences de la vie commune ?

Sans savoir à quoi attribuer l'insuccès presque complet essayé jusqu'à ce jour, il importe cependant de ne point se laisser décourager, de se coaliser pour le bon combat, de se concerter ensemble pour découvrir le moyen à l'aide duquel nous pourrions sauver le public des périls qui le menacent dans sa tranquillité et son bonheur.

A notre opinion on ne pourra arriver à aucun résultat appréciable, par la prohibition exagérée.

Le pouvoir de remédier aux inconvénients et aux dangers de l'état actuel des choses, est, croyons-nous presque complètement entre les mains de nos législateurs.

Tant qu'ils n'auront pas amendé les lois existantes de manière à résoudre les difficultés par l'établissement d'un système d'impôts et de classification basé sur les enseignements de l'expérience, c'est en vain que nos conseils municipaux s'agitent, malheureusement.

Parmi les procédés divers soumis à la considération publique par les gens les plus autorisés à parler sur ces matières, celui le plus sage et propre à rencontrer toutes les vues, est de pousser à la vente des liqueurs douces.

Ceci peut s'obtenir par une différence de droits, en faveur de ces dernières parmi lesquelles on a vu des gens prétendre qu'il serait très opportun d'inclure la bière à un certain degré.

Le peuple qui partout généralement n'est pas riche, par une question d'épargne, viendrait ainsi petit à petit, à abandonner l'usage des spiritueux qu'on aurait prudemment mis à un prix presque inabordable.

De plus si on organisait le service d'inspection de manière à assurer la consommation de boissons saines et pures — sans addition de ces ingrédients toujours préjudiciables dont les vendeurs connaissent si bien le secret pour diminuer la rente qu'ils sont astreints de payer à l'état — on se trouverait dans les conditions les plus avantageuses pour tenter une révolution pacifique dans les habitudes de la société.

Alors ce serait le temps pour les conseils municipaux de se mettre activement à l'œuvre.

En attendant, leur tâche est de se borner à n'accorder que le nombre strict des licences nécessaires ; d'établir des règlements dont l'observation sera maintenue par la sévérité avec laquelle toute infraction sera punie et de surveiller d'aussi près que possible les débitants au verre ou à la mesure, afin de les tenir par la crainte dans le respect de leurs obligations.

**Bibliographie.**

Sous le titre de "L'enfant perdu et retrouvé" récit émouvant dont le fonds est un enlèvement, la librairie du Sacré-Cœur, à Joliette, tenue par M. A. Gervais, offre en vente un volume du plus haut intérêt, dû à la plume d'un écrivain de mérite qui a fait sa marque dans les lettres, le Révd M. J. B. Proulx.

Le caractère sacré de l'auteur est un gage de la moralité du livre.

Et dans la consignation des faits et aventures relatés, comme appréciateurs de narrations à sensation nous n'hésitons pas à affirmer que "L'enfant perdu et retrouvé," doit tout spécialement, à beaucoup de titres, attirer l'attention.

D'abord l'imagination n'y est pas la mine savamment exploitée au profit du romanesque.

L'écrivain se borne à la descrip-

tion fidèle des situations diverses et critiques dans lesquelles les personnages mis en scène dont l'un vivant encore, M. Cholet, était à Joliette cette semaine même, se sont trouvés.

Et le tableau de ces tribulations tracé à grands traits, par le ton spécial de ces couleurs, surpasse tout ce que les intelligences créatrices les plus puissantes ont pu produire.

La fiction cette fois est battue d'un grand bout par la réalité.

En résumé cependant, ce n'est que l'histoire bien pâle de la vie tourmentée de trois malheureux, enlevés des leur bas âge aux douceurs et aux ineffables jouissances dont nous sommes gâtés au foyer paternel.

Le titre du livre est très humble en fait de reclame mais les émotions et les surprises qu'il procure le classent parmi les écrits que la renommée préserve à jamais du sort de ces vieux bouquins que le temps ensevelit bientôt sous une épaisse couche de poussière dans les rayons de la bibliothèque.

Prix de l'exemplaire : 30 cts seulement.

Sur réception de 35 cts, un exemplaire sera expédié franco.

Nous conseillons fortement à chacun de s'en procurer au plus tôt.

**Convent Ste-Elisabeth.**

Soirée au profit des pauvres.

Les élèves des écoles modèles de la paroisse de Ste Elisabeth donnent le 13 courant, une grande représentation aux lieux et fins ci-haut mentionnés.

Nous croyons faire que notre devoir de journaliste en mettant le public en demeure de prouver que ce n'est jamais en vain qu'on fait appel à sa générosité quand il s'agit d'une bonne œuvre.

La charité, de plus, il est dit dans l'Evangile, n'enpauvrit pas.

Donc rien dans la circonstance ne peut dispenser de la faire ; le dévouement et le savoir faire des acteurs, au point de vue du succès de l'entreprise, par le but fixe, réclamé sous le couvert du mérite de l'intention, reconnaissance sous forme d'encouragement. A chacun de se proposer suivant ses moyens de fournir sa contribution aux frais d'existence de la portion la plus intéressante, par ses épreuves, de l'humanité.

En outre de la satisfaction d'avoir participé à une œuvre charitable, il y a pour incitation l'occasion de quelques heures agréables à passer, offerte à tous.

Le drame qui sera joué est l'histoire en action des exploits de Felix Poutre, pendant la durée de son emprisonnement comme impliqué dans la révolution de 1837-38.

Cette pièce est sans contredit une des plus belles du repertoire du théâtre canadien.

A ceux qui ne la connaissent pas nous disons à titre d'information, que rien à tous les points de vue n'est plus digne d'intérêt.

Ainsi la soirée donnée le 13 courant, en la paroisse de Ste-Elisabeth, ne peut qu'être des plus divertissantes et par les émotions et les souvenirs qu'elle devra nécessairement réveiller dans le cœur et l'esprit de tous les spectateurs.

M. T. Morel, E. E. M., de Joliette, a bien voulu promettre son concours pour les entractes ou la musique vocale et instrumentale sera magnifique.

Seance à 1 heure P. M. et pour la répétition le soir à 6 1/2 heures.

Admission 15 cts.— Sièges réservés 25 cts.— Enfants 10 cts.

**Fausse rumeur**

Les journaux américains annoncent qu'une panique commerciale aura lieu bientôt au Canada. Ces journaux américains se basent sur des rapports venant de la province d'Ontario à l'occasion de certaines faillites. Ces faillites n'ont rien de bien alarmant.

Ces faillites provenant d'abord d'un manque partiel des récoltes de l'année dernière et d'une diminution sensible dans les valeurs agricoles. Dans l'Ontario, l'industrie agricole représente un capital de près de \$780,000 et une diminution

dans les produits agricoles affecte toute les branches de commerce.

Les manufactures ont aussi produit plus que pour les besoins de la consommation, comme cela arrive tous les ans aux Etats-Unis.

Les affaires ont un peu souffert dans l'Ontario, mais les affaires sont bonnes dans la province. A Montréal, les affaires sont excellentes et rien n'indique une crise.

**A WASHINGTON.**

Le gouvernement des Etats-Unis vient de soumettre à l'approbation du Sénat un projet de traité pour régler d'une manière définitive la question des pêcheries.

On n'a pas de renseignements positifs sur la nature de ce traité, mais on croit qu'il propose de faire régler le différend par des arbitres.

On croit que les commissaires vont en venir à un arrangement sur certains points jugés différemment par le Canada et par les Etats-Unis. Ces matières, une fois réglées, rendraient relativement faciles les négociations ultérieures des commissaires.

**Soirée dramatique.**

STE-JULIENNE.

La soirée qui a eu lieu, lundi dernier, au Palais de Justice de cette paroisse, a été magnifique et les acteurs du cercle d'Hochelega, ont lieu d'être fiers du succès qu'ils ont remporté. Malgré les mauvais chemins une foule de spectateurs venus de St-Esprit, St-Alexis et St-Jacques encombraient la salle publique.

La soirée a été des plus charmantes et messieurs les acteurs se sont attirés plus d'une fois les applaudissements de la foule.

La pièce principale "Vildac" a été rendue par MM. J. Radakir, L. Demuy, H. U. Tremblay, O. Brouillet, J. Radakir, A. Demers, J. Ed. Demers et P. Demuy.

MM. A. Demers et P. Demuy ont ensuite égayé leur auditoire dans la comédie intitulée "Les Prunes." Plusieurs chansonnettes et des romances ont été chantées pendant les entractes par plusieurs des amateurs. Cette partie du programme a aussi été fort goûtée du public.

Des félicitations et des remerciements ont été offerts à MM. les acteurs à la fin de la séance pour le succès qu'ils ont remporté, et pour l'heureuse idée qu'ils ont eue de venir nous donner une aussi agréable soirée.

**Témoignage d'estime.**

A l'occasion du mariage de M. William Lane, de Rawdon, avec Mlle Emma Payette, de l'Epiphanie, quelques uns de leurs nombreux amis de St-Jacques de l'Acadian, leur ont présenté un magnifique cadeau de circonstance composé des divers objets dont nous donnons la liste plus bas et accompagnée de l'adresse suivante :

Monsieur et Madame W. Lane.

A l'occasion de votre mariage, vos amis se sont dit qu'ils ne pouvaient faire mieux que de profiter d'une circonstance aussi solennelle et qui fait toujours époque dans la vie, pour venir vous féliciter et se réjouir avec vous de votre bonheur et vous présenter leurs hommages, et en même temps un souvenir tangible du plaisir qu'ils éprouvent.

Oui, nous sommes heureux, très heureux de venir vous exprimer nos sentiments de franche et sincère amitié, et nous ferons aussi les vœux les plus affectueux pour que le chemin que vous avez à parcourir en arrivant à cette nouvelle étape dans le sentier de la vie, soit exempt des ronces qui quelque fois s'y rencontrent.

Et si ces souhaits, échos de notre franche et cordiale amitié y sont pour quelque chose, soyez assuré que le bonheur parfait sera le partage de votre digne compagne et le vôtre.

Nous avons voulu joindre à la présente expression de ces sentiments un faible souvenir de cette belle fête ; veuillez l'accepter de la part de tous, parents et amis qui vous entourent et qui vous disent encore une fois et toujours : Que

lont vous soit prospère, vivez longtemps et vivez heureux.

Elie Laferrière, M. D.  
 H. Melançon  
 L. Marsolais  
 A. Marion  
 H. Lionel Foucher.

Les objets donnés en souvenir de la fête sont : Un magnifique beurrier et 1 doz. fourchettes, couteaux et cuillères en argent, 1 lampe montée en or, une corbeille à pain et un cornichonnier en argent.

M. Lane a répondu à cette adresse en termes bien sentis et après leur avoir exprimé sa reconnaissance invita tous les assistants à se réjouir.

Au mariage célébré avec les cérémonies d'usage dans le culte des contractants les personnes présentes étaient : M. J. Lane Delle Em, Venne M. E. Lymburner et sa Dame, F. Lymburner et sa Dame, J. Lyard et sa Dame, J. Ritehot et sa Dame, de Montréal, G. Magnan et sa Dame, l'Epiphanie, J. Lyard et sa Dame, l'Assomption, A. Pelletier et sa Dame, St-Sulpice.

L'union conjugale a eu lieu dans la chapelle du Couvent de l'Epiphanie au milieu d'une grande pompe.

La partie musicale avait été de longue main préparée d'avance ce qui veut dire qu'elle fut des plus remarquables.

Au diner de noces les Révd Prud'homme et Lewis, abbé vicaire, ont bien voulu se joindre aux convives.  
 Prière de reproduire.

**LES FINANCES FEDERALES EN 1886-87.**

Le volume des comptes publics du Canada pendant l'année financière terminée le trente juin 1887 vient d'être publié. Nous pouvons donc nous renseigner aux sources officielles sur les opérations de cet exercice.

Le revenu ordinaire de l'année 1886 87 s'est élevé à.....\$35,754,998  
 Les dépenses à.....\$35,657,680

Ce qui fait ressortir un surplus de.....\$ 97,318

Que les opérations du dernier exercice aient pu être soldées par un excédent de revenu sur les dépenses, c'est un état de choses très satisfaisant.

**Closure du bazar à Sainte-Thérèse.**

Le bazar de Sainte-Thérèse au profit de l'église, s'est terminé hier soir. Nous ne savons pas au juste le chiffre des recettes, mais on le porte à \$2,500 au moins. Comme on le voit, ce bazar a été couronné d'un grand succès.

L'élection qui s'est faite entre M. J. B. Waddell et M. E. Drapeau, de la maison Drapeau et Savignac, s'est terminée par la victoire de M. Drapeau, qui a gagné par 2,802 voix de majorité. Elle a rapporté à elle seule \$1,350.10.

Vainqueur et vaincu ont été félicités et chacun d'eux a reçu un présent. Une adresse a été présentée à M. Drapeau par Mlle Waddell et une autre à M. Waddell par Mlle Hémond, sa nièce. M. Drapeau a reçu en cadeau une canne à pommeau d'or et M. Waddell, une canne à pommeau d'argent.

**Mariage fashionable.**

Mardi, M. J. C. Dansereau, rédacteur de la Presse, se mariait à Mlle Hayward, de Saint-Eustache.

Une cinquantaine d'amis du futur se sont réunis chez lui la semaine dernière, et lui ont présenté un superbe cadeau en témoignage de la sincère amitié qu'ils lui portent et des souhaits qu'ils forment pour le bonheur du prochain ménage.

**Mort du Révd. D. Coutu, C. S. V.**

Le Révd M. David Coutu, C. S. V., est décédé mercredi, le 8 courant, à la maison des Clercs St-Viateur, à Joliette, à l'âge d'environ 35 ans. Il était le frère du Révd M. J. Coutu, C. S. V. de l'Institution des Sourds-Muets, Mile-End.

Abonnez-vous à l'Etoile du Nord, seulement 50 cts par année.

**DE CI DE CA.**

Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé O. Routhier, grand vicaire du diocèse d'Ottawa, est dangereusement malade.

L'honorable M. Mercier devait arriver à Paris, mercredi dernier; il doit partir incessamment pour se rendre à Rome, dit l'Electeur.

Le Canadian Gazette, de Londres, nous apprend que le marquis et la princesse Louise doivent passer le reste de l'hiver à Malte pour raison de santé.

En 1877, l'Angleterre achetait au Canada pour \$3,500,000 de fromage; l'an dernier ses achats avaient le chiffre de sept millions et quelques cent mille piastres.

Les journaux de Londres contredisent la nouvelle annonçant que M. Chamberlain serait en toute probabilité le successeur de lord Lansdowne comme gouverneur du Canada.

Sir Hector Langevin est passé, mardi soir, à Montréal, en route pour Québec. Il devra porter la parole à la démonstration organisée par le Club des Jeunes Conservateurs, en réponse à l'adresse qui lui sera présentée.

Le Star prétend que l'Hon. M. Mercier est traversé en Europe à la demande des Jésuites, en vue d'une législation spéciale qu'il proposerait à la prochaine session dans les intérêts de la Société de Jésus.

Les tribunaux en France viennent de décider que les prêtres catholiques ont le droit de se marier.

Par la nouvelle loi électorale que va faire adopter le gouvernement Mowat à la présente session tout homme âgé de 21 ans et plus aura droit de vote à l'avenir.

Il est fortement rumeur qu'un troisième cardinal sera nommé aux Etats-Unis. On désigne, paraît-il, dans les cercles bien informés, Mgr Williams, archevêque de Boston, comme devant être ce futur prince de l'Eglise.

L'impression des listes électorales à Ottawa, à l'imprimerie du gouvernement, aura pour effet de sauver \$90,000 sur le coût de ce travail. C'est une économie qui en vaut la peine.

La police de Chicago a découvert, au milieu de cette ville, une véritable caverne de voleurs, servant de magasin et de torteresse à une bande de précoces malfaiteurs, âgés de douze à quinze ans, qui ont commis toute espèce de vols dans ces temps derniers dans le voisinage de Wentworth et de la 28ème rue.

M. Chs de Montigny, protonotaire à Sainte-Scholastique, a convoqué une grande assemblée de tous les protonotaires de la province de Québec, pour jeudi, 23 février courant, dans la grande salle de l'hôtel Richeheu, à 10 hrs du matin.

M. L. S. Adam, Shérif du district de St-Hyacinthe est décédé ces jours derniers.

Le congrès américain a été saisi d'une mesure importante. On lui propose de diminuer les taux d'affranchissement des lettres et de porter celui-ci à un son.

Une dépêche de Rio-Janiero (Brésil) annonce que les dames catholiques du Brésil ont célébré le jubilé du Souverain Pontife, en donnant la liberté à deux cent cinquante esclaves. Elles étaient présidées par la Princesse Impériale.

Nous lisons dans le Cosmos que les expériences faites à New-York ont permis de constater qu'une lampe électrique incandescente d'une puissance de cent bougies, plongée dans l'eau, illumine les eaux et rend

les objets submergés visibles jusqu'à une distance de 45 mètres. On compte beaucoup sur ce moyen pour détruire, en temps de guerre, les câbles conducteurs des torpilles fixes de l'ennemi.

**Notes Politiques.**

On dit que la cause de l'élection contestée du député fédéral de ce comté sera inscrite en appel immédiatement.

Les démonstrations des conservateurs de Québec, en l'honneur des ministres fédéraux, seront des plus grandes dans les annales de la province. Jeudi, une adresse de bienvenue sera présentée à sir H. Langevin, par l'association des jeunes conservateurs de Québec.

La contestation de l'élection fédérale du comté de l'Assomption est portée en appel.

Il a été décidé de faire de l'opposition à deux des membres du cabinet du Manitoba. M. W. P. Smith sera l'adversaire de l'honorable J. Martin dans le Portage, et M. Nalin fera la lutte contre l'honorable M. Prendergast dans Laverandrye. Aujourd'hui est la date de la présentation des candidats.

**Mort de l'hon. Sévère Rivard.**

Nous avons la profonde douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de l'honorable Sévère Rivard, conseiller législatif et ancien maire de Montréal.

**L'Élection d'Halton Ont.**

L'élection qui a eu lieu mardi dernier dans ce comté pour la chambre des communes s'est terminée par la victoire de M. Henderson conservateur. Sa majorité est de 149 voix.

**Attention !! Attention !!**

Une magnifique terre à vendre dans le village de St-Liguori, contenant 100 arpents de terre en superficie, bâtie d'une bonne maison, Magasin, écurie, grange, hangar, laiterie, glacière etc. Cette terre n'est qu'à 3 arpents de l'église, du couvent, et de l'école et à 2 arpents d'un moulin à farine, moulin à laine, moulin à scie, et d'une beurrerie, cette terre est en très bon ordre, le tout cultivable, et bien clôturé et elle est dévisée par une clôture en fils de fer. Il y a de plus sur cette terre une source intarissable, capable d'abreuver 40 bêtes à cornes, et elle est ornée d'un jardin avec verger composé de différents arbres fruitiers, aussi l'eau dans tous les bâtiments.

Une autre terre dans le 9ème rang de Kilkenny et 9 lopins de terre en bois debout dans le 5ème rang de Rawdon.

A ceux qui veulent s'établir de profiter de la circonstance.

Le tout sera vendu à des conditions avantageuses.

Pour plus amples informations vous vous adresserez à

DAME VVE BÉLISLE, St-Liguori, P. Q.

**G. A. CHAMPAGNE,**

AVOCAT,

Admis au barreau, Nov. 1858

BUREAU ET RESIDENCE :

RUE MANSEAU.

JOLIETTE.

**Moulins à battre.**

M. ARTHUR PAGÉ, annonce ce public, qu'il aura toujours en mains, des moulins à battre de toutes façons, faits à perfection et qu'il vendra à des conditions exceptionnellement faciles et avantageuses. Les cultivateurs qui auront besoin de ces instruments aratoires seront certains d'être satisfaits en faisant une visite à son établissement, qui est situé sur la rue Fabre, tout près du Palais de Justice, à Joliette.

**Grave accusation.**

Un nommé Joseph de la Durantaye a été arrêté, au Ns 195 rue Centre, Pointe Saint-Charles, sur de graves accusations. On nous dit que ce même individu a été traduit devant la cour du Banc de la Reine au dernier terme, sur l'accusation d'avoir pris part au vol commis à Vaudreuil au préjudice du Grand Tronc. Il a été plus tard libéré sous caution parce que le témoignage contre lui n'était pas assez fort. L'autre soir, il paraissait qu'il s'en était rendu à la résidence de sa belle sœur, madame de la Durantaye, à l'endroit indiqué plus haut. Là, on dit qu'il a forcé la porte et quatre de ses enfants a la porte. Madame de la Durantaye a fait la rencontre de deux hommes de police, à qui elle raconta les faits. Ils se sont immédiatement rendus à la maison et quand ils sont entrés l'un des enfants était à éteindre le feu dans un paquet de linges dans une des chaumbres. De la Durantaye était lui-même occupé à ramasser à un autre coin, sans doute pour mettre le feu. L'un des constables ayant demandé à l'enfant qui avait mis le feu, la petite fille répondit : "C'est mon oncle." Le procès de la Durantaye a été remis à mercredi. Il aura à répondre à des accusations d'incendie, d'assaut et de résistance à la police.

**Dévoré par les porcs.**

Un affreux accident est arrivé dans une ferme des environs de Welleville. Ohio, où habitent un sieur Brinke et son beau père, Samuel Irkit, âgé de 80 ans. Tous les soirs, avant de se coucher, le vieillard avait l'habitude d'aller voir à la porcherie si tout était en ordre. L'autre soir, il s'y était rendu comme d'ordinaire; mais ne le voyant pas revenir, son gendre s'enquêta et se mit à sa recherche. Qu'elle ne fut pas sa douleur en apercevant dans un coin de la porcherie des masses sanguinolentes sur lesquelles s'acharnaient les porcs; c'était le corps du vieil Irkit. On suppose que le pauvre bonhomme, en entrant dans la porcherie, aura glissé et sera tombé; comme il n'était plus très ingambe, il n'aura pas pu se relever et les porcs se sont rués sur lui. Ils lui avaient dévoré tout le visage et une partie du corps, et le cadavre piétiné et mutilé, n'avait plus forme humaine.

**DU NOUVEAU !**

M. Alphonse Piquette, alias Vézina, tailleur, ayant fixé sa résidence dans la ville de Joliette, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement de tailleur dans la maison de l'Hon. Sénateur Bellerose, ci-devant occupée, comme magasin, par M. Frs Forest, marchand, en face du Marché, Joliette.

Les connaissances qu'il a acquises dans l'exercice du métier et dans l'art de tailler, aux Etats-Unis où il a pratiqué pendant huit ans, notamment à la maison de "John J. Mitchell & Etc. Designers & Publishers of gentlemen's Fashions Works on Cutting & Etc à New York," dont il a obtenu un Brevet de capacité, lui sont une garantie de son savoir faire.

Son habileté dans la coupe et l'élégance dans la mine des habits qu'il confectionne, jointes à la promptitude dans l'accomplissement des ouvrages qui lui sont confiés, et la modicité de ses prix, lui font espérer qu'il saura satisfaire ceux qui voudront bien l'encourager.

**Magasin et Boutique à louer**

Dame Vve J. Bte Bazinet désire annoncer au public de Joliette et des environs, qu'elle offre à louer son magasin et boutique à de bonnes conditions. Le magasin et boutique sont situés dans un bon centre vaste, spacieux, le magasin confortable pour tenir un magasin de meubles, etc.

Pour plus amples informations, s'adresser à

DAME J. B. BAZINET, Joliette.

Ns 27, 9 fév. 2 f. j. n. o.

**Echos de Joliette.**

A noter.—D'après un calcul fait par M. Pierre Laforest, surintendant de l'aqueduc, de Joliette, il appert qu'il se dépense en cette ville, par heure, 14,400 gallons d'eau, ce qui forme un total de 245,000 gallons par 24 heures.

Colonisation.—Le Royd M. Stanislas Laporte, curé de la paroisse du Lac Ste-Marie, Comté d'Ottawa, était à Joliette, samedi de la semaine dernière, en promenade dans sa famille.

Pendant son court séjour ici, M. S. Laporte a conclu des arrangements avec un menuisier de l'endroit relativement à l'exécution des travaux de construction d'un moulin à scie qu'il va faire bâtir au printemps, au Lac Ste-Marie.

Vu les avantages spéciaux que possède cette localité pour l'exploitation forestière, ce moulin, sera une amélioration considérable et destinée à exercer une grande et favorable influence dans le développement du commerce de bois, qui avec la colonisation doit former sa principale source de progrès.

Ce sera de plus une acquisition propre à encourager la prise des nombreux et beaux lots qui y sont offerts moyennant 30 cts l'arpent à ceux qui desireront se livrer à la culture de la terre.

Changement.—M. Alfred Bonin, actuellement commis chez M. L. A. Lavaltrie, entrera les printemps prochains, comme à la librairie de M. Albert Gervais et remplace M. J. A. Gervais, qui maintenant, occupe une position, au bureau d'un de nos confrères aux Etats-Unis, La Patrie de Cohoes N. Y.

Amélioration.—Le collège Joliette va faire cette année de grandes améliorations à la bâtisse de l'institution, l'élévation de la vieille partie en pierre, de deux étages et la construction d'une aile du côté Sud.

Déjà on a commencé à charroyer la pierre et les travaux commenceront ce printemps.

Avis.—M. A. Goulet, sellier annonce au public qu'il a constamment à vendre à bas prix toutes sortes de bois de chauffage, érable, merisier, épinette, etc., etc. Le voir Place Lavaltrie.

Commerce.—M. A. Fréchette marchand de chaussures de cette ville déménagera le 1er de mai dans un des magasins de M. Napoléon Landry magasin actuellement occupé par M. J. A. Lapointe marchand de machines à coudre.

Banquet.—Le banquet, qui aura lieu lundi, le 13 courant, à l'hôtel Chevalier, offert à l'Hon. B. Globensky C. R. promet d'être magnifique d'après les apparences.

Questions municipales.—Le bureau de la Corporation de cette ville se tient maintenant, chez le nouveau secrétaire-trésorier M. H. Beaudoin, N. P. rue Notre-Dame.

Personnel.—Mr Fits Patrick, Inspecteur de la Banque d'Hochelega, était à Joliette, ces jours derniers.

Industrie.—Il est désormais certain que la manufacture de papier de M. John Crilly, est changée de propriétaire et passée aux mains d'une compagnie dont l'un des membres les plus en évidence à Joliette est M. McArthur. Nous profitons de l'occasion pour annoncer que cette importante usine dont les opérations ont été depuis quelques mois suspendues, reprendra d'ici à environ une quinzaine de jours tout au plus, son ancienne activité. Tout probablement dans cette espace de temps il sera possible de parachever les travaux d'améliorations en exécution actuellement. MM. J. Glenney et Hyacinthe Chevalier ayant jusqu'à l'année dernière occupé les positions les plus difficiles dans cet établissement, vont y reprendre chacun leurs occupations respectives et le papier fabriqué à Joliette, il n'y a pas de doute, va continuer à garder pour lutter contre la concurrence les avantages de la haute réputation qu'ils lui ont faite par le passé.

Soirée.—On nous informe qu'un certain nombre de nos meilleurs acteurs de cette ville sont actuellement à préparer une magnifique et grande soirée, qui sera donnée à Joliette, vers la mi-carême, au profit de la chapelle du Sacré Cœur, qui sera érigée dans notre nouveau temple.

St-Jérôme.—Notre ami M. Charles Miguë, autrefois de Joliette, ouvrira bientôt en cette ville un magasin de chaussures. Nous lui souhaitons succès.

Art.—M. Emile Lochon, artiste décorateur français, pour donner de sa capacité un échantillon, vient dans l'espace de quelques jours de faire des tableaux à la plume qui, par le fini, la sûreté de main et l'ingéniosité, dans des ouvrages de libre inspiration et la fidélité d'exécution dans les copies, font l'admiration de tous les examinateurs.

La représentation de la maison de M. Gervais expose dans le magasin de ce dernier, excite surtout l'étonnement et met le talent d'artiste de l'auteur au-dessus de toute appréciation.

Ce monsieur pendant le temps qu'il doit demeurer au milieu de nous se chargera de tout travail qu'un voudra bien lui confier: entre autres, portraits de maisons, paysages, registres de famille etc., etc.

Nota.—M. E. Lochon en outre des ouvrages qu'on voudra bien lui commander dans le cadre des spécialités ou il excelle comme artiste, sera à la disposition de quiconque voudrait perfectionner son instruction sur l'anglais. Ses connaissances sous ce rapport sont suffisamment étendues et sa méthode d'enseignement aussi efficace que simple. Quant aux conditions, elles seront des plus faciles.

Il donnera aussi au besoin des leçons de calligraphie.

**St-Frs-Xavier de Brompton.**

Au moment de mettre sous presse nous apprenons la mort d'un des plus estimables citoyens de cet endroit, M. Désiré Blais, qu'a succombé après 6 mois de souffrances des suites d'une blessure qui lui a été infligée par un bœuf furieux.

Nous remettons à notre prochain numéro la publication de quelques notices sur la vie du défunt.

**Nouvelles du Comté de Montcalm.**

Reçu.—M. G. Lambert, marchand, a été réélu à l'unanimité, maire de Ste-Julienne.

Soirée.—Une magnifique soirée a eu lieu dimanche soir chez M. Joseph Majeau, de Ste-Julienne. Les acteurs du club d'Hochelega assistaient à cette joyeuse fête.

Maires.—Les messieurs dont les noms suivent, ont été réélus maires dans leur paroisse respective: Aristide Cloutier, St-Jacques; Joseph Varin, Chertsey; Joseph Duval, St-Galixte; Michael Skelly, Rawdon; D. Duval, St-Alexis et M. Sansregret, St-Esprit.

Maladie contagieuse.—Les commissaires d'écoles de cette paroisse ont renvoyé de l'école du village plusieurs enfants atteints de la gale. On dit qu'il y a plusieurs cas de cette maladie dans les paroisses environnantes.

Rédiction de comptes.—Les syndics de la paroisse St-Alexis ont rendu leurs comptes à l'assemblée des contribuables de cette paroisse, qui a eu lieu dimanche dernier.

Loterie.—Plusieurs personnes de cette paroisse ont pris des billets à la loterie de la Louisiane et à la Loterie Nationale sous le patronage du Curé Labelle. Ces personnes attendent avec anxiété quelques milliers de piastres.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette, No 1711, Cour Supérieure, Dame Julienne Lassalle demanderesse, vs. Isaïe Riopelle, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour.

Joliette, 6 Février 1888.

GODIN & DUGAS,

Avocats de la demanderesse

No 27, 9 fév. 5 f.

**MARCHE DE JOLIETTE**  
Samedi 4 Février 1888.

**FABINE**

Fleur de blé par 100 lbs.	2 10	2 40
Fleur de seigle do.....	1 40	1 60
Fleur de blé d'Inde do.....	1 60	1 80
Fleur de sarrasin do.....	1 20	1 40
Fleur d'avoine do.....	1 70	1 75

**GRAINS**

Avoine par minots.....	0 10	0 50
Orge par 50 lbs.....	0 50	0 60
Blé par minots.....	1 35	1 80
Pois par minots.....	0 85	0 90
Sarrasin 50 lbs.....	0 10	0 50
Seigle.....	0 60	0 70
Blé d'Inde do.....	0 75	0 80
Graine de lin par minot.....	0 90	1 00
Graine de mil.....	2 50	2 70
Graine tréfle par lbs.....	0 09	0 10
Graine de tréfle blanc.....	0 12	0 15

**VIANDES**

Lard par 100 lbs.....	7 50	7 00
Lard frais par lbs.....	0 59	0 10
Lard salé.....	0 10	0 11
Bœuf par lbs.....	0 05	0 08
Mouton par lbs.....	0 06	0 08
Agneau par quartier.....	0 40	0 50
Veau do do.....	0 10	0 00

**VOLAILES ET GIBIERS**

Poules par couple.....	0 60	0 60
Poulets do do.....	0 33	0 40
Dinde do.....	0 09	0 00
Oies do.....	1 20	1 20
Perdrix par couple.....	1 00	0 00

**LEGUMES ET FRUITS**

Patates (2 mts).....	0 75	0 80
Navets par minot.....	0 30	0 40
Carottes.....	0 40	0 50
Oignons par minot.....	1 10	1 20
" par tresse.....	0 00	0 00
All par tresse.....	0 15	0 17
Fèves par minot.....	0 00	1 25
Choux (la pomme).....	0 05	0 08
Noix par minot.....	0 30	0 00
Pommes par minot.....	1 20	1 25

**LAITERIE ET DIVERS**

Beurre frais par lbs.....	0 22	0 24
do salé do.....	0 18	0 20
Oufs par douzaine.....	0 18	0 20
Saindoux par lbs.....	0 12	0 14
Sucre par lbs.....	0 08	0 09
Sirop d'érable par gallon..	0 00	1 20
Miel par livre.....	0 00	0 13
Laine par livre.....	3 35	4 40
Laine en écheveau par lbs	0 60	0 70
Savon.....	0 05	0 08
Peaux par livre.....	0 05	0 06
Foin par cent bottes.....	5 00	0 00
Foin par botte.....	0 05	0 08
Paille par botte.....	0 04	0 05
Etoffe la verge.....	0 75	0 80

**JOSEPH LEDUC,**  
Clerc du Marche.

**Terre à Vendre.**  
Une belle terre, située dans la paroisse de St-Eugène, Comté de Montcalm, comprenant 150 arpents en superficie, batis de maison, grange, écurie et autres dépendances, le tout en bon ordre. Vente à des conditions faciles et à bon marché. S'adresser à  
**ATCHELLE PELLAND,** Joliette  
No 16, 17 n, 3 m.

**Important à savoir.** — Une grande quantité de lampes et d'abat-jour, ont été reçus la semaine dernière, au magasin de Albert Gervais, Joliette.  
Pour \$3,50 vous aurez une très belle lampe de librairie magnifiquement ornée et pour 10, 15 et 25cts, un abat-jour magnifique.

**SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE**



**DU DR NEY**

Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catharre, du Croup et autres affections des Voies Respiratoires.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU DR NEY est offert au public en toute confiance. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement.

Ce remède précieux est composé d'herbes médicinales, et d'autres substances médicamenteuses, le tout soigneusement combiné de manière à produire un effet PROMPT et EFFICACE.

Le peu d'espace ne nous permet pas de donner ici même une faible partie des témoignages des personnes qui ont bénéficié de l'usage de cette admirable préparation. Nous ne citerons que le suivant, vu qu'il vient d'une personne bien connue et qui A SOUFFERT PENDANT PLUS DE VINGT ANS les tortures de cette terrible affection.

**MONSIEUR,**  
Il me fait plaisir de vous donner mon témoignage en faveur de votre excellente préparation, le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU DR NEY.

Je souffre depuis vingt et un ans de l'Asthme, maladie si cruelle que j'ai contractée pendant le cours de la guerre de sécession, à laquelle je pris part comme militaire dans l'armée du Nord. Depuis cette époque, ayant voyagé beaucoup, et dans plusieurs pays, j'ai eu occasion d'essayer nombre de préparations très recommandées contre cette pénible affection; mais je n'ai encore rien trouvé de comparable au SPECIFIQUE DU DR NEY. Pour moi, c'est le remède par excellence.

Une autre personne à qui j'ai recommandé ce médicament, s'en est servi avec le plus grand avantage et a éprouvé un soulagement immédiat.

J'ai aussi constaté avec beaucoup de satisfaction que mes enfants qui souffraient du rhume avaient éprouvé un soulagement considérable par le fait qu'ils étaient dans l'appartement où je faisais brûler du SPECIFIQUE.

Je n'hésite donc pas à recommander en toute confiance aux malheureux asthmatiques le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU DR NEY, dont l'usage m'a fait tant de bien.

Votre bien dévoué etc.,

**ESDRAS GENEREUX**

St-Alphonse de Rodriguez, 22 novembre 1886.  
Le propriétaire se fera un plaisir de donner le nom et l'adresse du nombre de personnes qui ont employé le SPECIFIQUE avec le meilleur résultat à tous ceux qui lui en feront la demande, afin qu'ils puissent vérifier la véracité de ses avancés.

Prix : 50 centins et \$1.00 la boîte. Petites boîtes d'essai 25 centins.

Expédié franco par la malle sur réception du prix.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT

**LOUIS ROBITAILLE**

PHARMACIEN-CHIMISTE

Joliette, P. Q.

**PLUS DE CHEVEUX GRIS**

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément, quand par un usage judicieux du Restaurateur de Robson vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur noire primitive et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le Restaurateur de



Robson rend aux cheveux leur noir primitif, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir et de leur donner un lustre incomparable. Essayez ce Restaurateur, et vous serez pleinement satisfait. Prix 50 cts la bouteille. Vendu chez tous les marchands et chez L. ROBITAILLE, Pharm, Joliette.

**E. PIQUETTE**  
ST-ALEXIS.

Grand Cultivateur de petit Tabac Havana.

M. Piquette s'applique particulièrement à cette culture, il possède de la meilleure espèce du pays, qui flatte le goût du fumeur et rend le meilleur arôme.

M. Piquette est le premier qui a pratiqué la culture du tabac dans le Comté de Montcalm, ce n'est qu'après un long travail, et de nombreux essais qu'il est parvenu à découvrir le moyen d'avoir les meilleures spécialités de tabac de ce pays.

M. Piquette prend un soin particulier pour les provisions et expédiera gratis, par la malle un échantillon à toutes les demandes qui lui seront faites.

Toujours en mains le meilleur tabac récolté sur sa ferme.  
No. 19, 7 Dec. 3 m.

**Au public voyageur !!!**

L. P. H. TURGEON, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et de paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies des lignes de Chemin de Fer suivantes : Le Vermont Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.

M. TURGEON est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur le feu et la vie, savoir : La Guardian, sur le feu, La Commercial Union, sur le feu et la vie La United States, sur la vie et La Travelers sur les accidents.

**Bureau : Rue Manseau, Ancienne résidence de F. B. Godin, Ex JOLIETTE.**

M. Turgeon désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et que dans aucun temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction aux voyageurs et aux personnes qui voudront bien le favoriser de leurs primes d'Assurances tant sur le feu que la vie.

Allez le voir, vous serez bien servis et promptement.

**J. & W. REID,**

FABRICANTS DE PAPIER  
A LA  
Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapin. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.  
On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

**M. P. E. Beaupré,**

Entrepreneur-Menuisier,  
Rue Notre-Dame,  
JOLIETTE.

M. Paul Emile Beaupré, annonce au public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de

**PORTES, CHASSIS, Etc.,** et qu'il entreprendra toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, à des prix très réduits.

Encouragez M. P. E. Beaupré, et vous aurez la satisfaction de pouvoir dire qu'il travaille à bon marché, et avec un goût supérieur. Allez lui faire une visite, car ses prix défient toute compétition.

n26, 27js 87 (e.)

**LUDEGER PIETTE,**  
TAILLEUR,

St-Félix de Valois, P. Q.

M. L. Piette annonce aux citoyens du district de Joliette, qu'il a ouvert une boutique de tailleur à St-Félix de Valois, et qu'il se chargera de la confection des habits toujours dans les derniers goûts. De plus il détachera et repassera les habits que le public lui apportera. Le tout sera exécuté promptement et à bas prix.

No 15, 10 n 3 m

**L. Z. MAGNAN**

MANUFACTURIER DE

**BISCUITS DE JOLIETTE**

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

**BISCUITS DE TOUTES SORTES**

qu'il vend aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

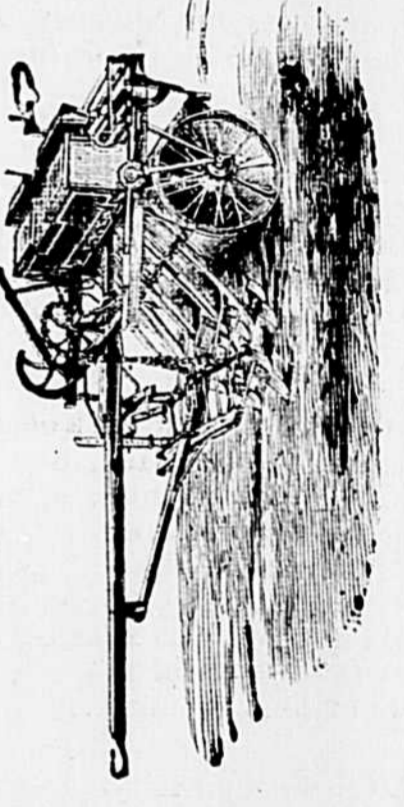
**MANUFACTURE DE JOLIETTE,** ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

**L. Z. MAGNAN,**  
JOLIETTE, P. Q.

20, 9, 84-12m

**Rouleaux semant la graine de mil.**



Messieurs les cultivateurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons ce printemps, des rouleaux sur un nouveau système, avec siège à ressort, plate forme entourée pour les poches, et grattoir à levier pour déboucher le rouleau. Le rouleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retournage. Quand on le désire on adapte à ce rouleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herser. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour scier le bois de chauffage avec son rende, et fonctionnant avec horse power.

On continue aussi à manufacturer des machines à mouler, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on garanti de vous donner satisfaction.

Vos serviteurs,

**S. VESSOT & CIE.**  
Manufacturiers,  
Joliette, P. Q.